Les feuilles de temps doivent être remplis par le ou la stagiaire et signés par la superviseuse ou le superviseur du stage sur le terrain, puis remis à la coordonnatrice du programme.

FEUILLE DE TEMPS – STAGIAIRE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	
Nom de la ou du stagiaire	
Nom de la superviseuse ou du superviseur sur le terrain	
Nom de l'organisation	

ACTIVITÉS ET HEURES DE TRAVAIL EFFECTUÉES

Chaque semaine, l'étudiante ou l'étudiant stagiaire doit remplir le présent document et le faire signer par la superviseuse ou le superviseur sur le terrain, et ce, dans les sept jours suivant la fin du stage. Les feuilles de temps dûment remplies doivent être soumises à la coordonnatrice du programme et à la directrice du programme.

Date	Nombre d'heures de stage	Description des tâches accomplies

TOTAL DES HEURES DE STAGE EFFECTUÉES : 0

VALIDATION	
Signature de la ou du stagiaire	DATE :
Signature de la superviseuse/du superviseur	DATE :